



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDÉS N°7 du 4 octobre 2023

PROGRAMMEZ VOS TRAVAUX POUR 2024

Dès à présent et sur votre demande auprès du secrétariat du SIVM qui fera le relais, l'entreprise GIESPER (responsable chantier Franck PENEL) peut être mandatée pour venir sur place et préparer les devis dès que l'indice de révision sera connu (à la hausse ou à la baisse). Nous vous demandons par ailleurs de nous préciser si vous devez réaliser des travaux (ou pas) en 2024 afin d'affiner nos prévisions budgétaires.

Dans cette optique, l'avenant au marché de 2023 impose à l'entreprise GIESPER de réaliser les travaux dans un délai de 3 mois après l'acceptation des devis afin d'éviter des dérives récurrentes. Par ailleurs, les communes devront essayer de ne pas rajouter de travaux imprévus juste avant les congés d'été ou d'hiver, cela impactant celles qui ont programmé judicieusement ces interventions à ces dates qui apparaissent au planning selon des impératifs non négociables. Le Président J.F. DIAZ se chargera de faire respecter ces consignes par l'entreprise et les communes. Il arbitrera pour un motif valable et dans la mesure du possible un éventuel échange de dates entre deux communes.

TRAVAUX EN PRÉVISION AU SIÈGE DU SIVM

Pour rappel, l'agrandissement du bâtiment à l'arrière des bureaux actuels (avec ou sans toiture photovoltaïque selon le chiffrage à venir) afin de créer une salle de réunion polyvalente accessible PMR, une douche pour le personnel du chantier d'insertion et des sanitaires fonctionnels ainsi que le retrait de l'ALGECO jusque-là dédié au suivi social seront les priorités de ce projet.



Le coût prévisionnel de l'opération étant estimé à 160 000 € H.T., une demande de D.E.T.R. a été déposée auprès de la Sous-préfecture de PRADES ainsi qu'une demande de participation (aide aux communes) du CD 66 que soutiendront les Conseillers Départementaux Charles CHIVILO et Lola BEUZE.

Suite à notre contractualisation avec la SPL POA, Mme Emma LEBRET gère parfaitement le dossier en collaboration avec nos services. L'agence d'architecture ARCHI 2 (Maxime QUEROL) a été retenue, ainsi que les bureaux SOCOTEC pour les contrôles techniques et SECURE COORDINATION (siège à FOSSE) pour CSSPS (coordinateur sécurité et protection de la santé).

Fin 2023 ou début 2024, le projet devrait être proposé (techniquement et financièrement) en conseil syndical (et j'espère validé par vous tous), le choix des entreprises étant prévu au mois de février et les travaux pouvant ainsi être terminés à l'été 2024. En cas de dépassement de notre enveloppe à l'issue de l'octroi (ou pas des subventions), des choix sur les aménagements pourraient être opérés...

APPEL A PROJET PHOTOVOLTAIQUE P.N.R. « DU SOLEIL SUR LES TOITS »

Pas de suite à ce projet, aucun opérateur n'ayant donné suite. Dommage pour les communes et le SIVM qui auraient pu profiter de ces installations pour réhabiliter certaines toitures...



TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I. N°27 (ENTRE MAS DE LA ROQUE ET COL DE BOZE)

RAPPEL : L'entreprise ROCA a parfaitement réalisé les travaux en 2022-2023 pour 40 629 € HT sous le contrôle du bureau d'études AEF-LOUVET mandaté par le SIVM. Afin d'optimiser la protection de ce secteur, le budget nous le permettant, nous avons acté la pose d'une citerne DFCI terminée avant l'été 2023 pour 14 730 € HT.

TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I. N°34 (ENTRE ANSIGNAN-CAMP DE L'ARGENT ET ST MARTIN DE FENOUILLET)

Cette piste au tracé ponctuellement en fond de vallée, emportée par la tempête GLORIA a été déplacée à flanc de colline pour éviter toute récurrence. L'entreprise ROCA a, là-aussi réalisé un travail remarquable pour 44 460 € HT, toujours sous le contrôle d'AEF-LOUVET. Pour les délégués (ou autres) intéressés, Mr le Maire de Saint-Martin de Fenouillet et surtout le délégué André SIRE qui a suivi le chantier bénévolement en apportant ses connaissances du secteur, sont à votre disposition.

PROCHAINS TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I. F 39 BIS A FENOUILLET

Le bureau d'études AEF-LOUVET a préparé le marché pour la mise aux normes de la piste D.F.C.I. F 39 BIS qui relie le Col Del Mas au Col de Boire sur la commune de Fenouillet. Après le choix des entreprises et l'attribution du marché, les travaux débiteront début 2024 et seront réceptionnés au cours du premier semestre.

PROCHAIN DEPART À LA RETRAITE ET REMPLACEMENT DE JEAN-MICHEL SOTO

Après une carrière bien remplie dont 26 années au service du SIVM du Fenouillèdes, et ayant occupé tous les postes depuis l'encadrement du chantier d'insertion jusqu'à la conduite et l'entretien des véhicules (tractopelle, tracteur-épareuse, ...), mais aussi le suivi des pistes D.F.C.I. et toutes les tâches annexes de notre syndicat, Jean-Michel SOTO fera valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2024. Il doit être remercié pour son travail et son dévouement sans faille.



Afin d'assurer sa succession, le poste a été ouvert au recrutement et plusieurs candidatures nous sont parvenues. Le choix sera effectué par le Président et le bureau du SIVM début novembre pour une prise de poste au 1^{er} janvier 2024 afin d'assurer un « tuilage » qui permettra d'appréhender les différentes et multiples missions de cet emploi en partageant l'expérience de Jean-Michel.

RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion. Le but de réinsérer nos bénéficiaires étant régulièrement atteint (60% minimum) nous sommes donc en attente de nouvelles candidatures.



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDES

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : SIVM du Fenouillèdes.

